

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2026

N°021

OBJET : SCHÉMA LOCAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE, DE L'INNOVATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 34	Nombre de Membres Votants : 40	Date de la Convocation : 22 janvier 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt neuf janvier, à quinze heures trente le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, M. ARIAS, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, M. OLIVIER, Mme DOUTRES, Mme BERNARD, M. FERNANDEZ, M. ZORZETTO, M. LEUBA, Mme GASC, Mme FORTET, Mme GIOVANNETTI, Mme BARDOU, M. GUILLERAY, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. DUTHU

EXCUSES : M. AUDIER donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, M. CAMBON donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme LACUBE donne pouvoir à Mme BARTHES, M. MARTY donne pouvoir à Mme BERNARD, M. MONTAGNE donne pouvoir à M. DUTHU conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : M. LECINA, Mme JULIEN, Mme KERRINCKX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Le développement de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation constitue un levier majeur pour accompagner les transitions économiques, sociales, démographiques et culturelles d'un territoire et renforcer son attractivité.

La Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée a adopté le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation (SRESRI) le 25 novembre 2022, fixant le cadre de référence pour la période 2022-2028 et identifiant la ville de Carcassonne comme l'une des 19 Villes Universitaires d'Équilibres (VUE) d'Occitanie.

Carcassonne accueille plus de 1 800 étudiants et offre un enseignement supérieur de qualité mais plus individualisé vecteur de la réussite étudiante, à proximité des grandes métropoles. C'est également un cadre de vie structuré, animé et dynamique, doté de services adaptés et économiquement plus soutenables pour les étudiants et leur famille. Cette stratégie vise à réduire les inégalités d'accès aux études supérieures, à favoriser l'intégration sociale et à soutenir l'emploi qualifié sur notre territoire.

C'est dans ce cadre que la Ville de Carcassonne et Carcassonne Agglo, sous l'impulsion de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée, ont piloté la construction du Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la vie étudiante (SLESRI) de Carcassonne, en cohérence avec les orientations définies par le SRESRI et en associant l'ensemble des acteurs universitaires, académiques, institutionnels et économiques du territoire.

Fédérateur et conçu dans une perspective évolutive jusqu'en 2030, ce schéma s'appuie sur un diagnostic partagé, il définit les enjeux et les ambitions du territoire et décline un plan d'actions ajusté, permettant de répondre aux défis contemporains et de préparer l'avenir de notre territoire selon les axes stratégiques suivants :

Ambition 1 : Structurer et fédérer un écosystème universitaire au service des étudiants,

Axe 1 : Optimiser les infrastructures du campus universitaire

Axe 2 : Structurer une gouvernance territoriale

Ambition 2 : consolider et élargir l'offre de formations au service de l'identité et de l'attractivité du territoire,

Axe 1 Développer l'offre de formations en lien avec les transitions, les métiers de demain et les spécificités du territoire

Axe 2 Renforcer l'attractivité et la promotion de l'offre de formations

Ambition 3 : améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et les conditions de vie étudiante,

Axe 1 Coordonner l'orientation

Axe 2 Développer et promouvoir un socle de services dédiés

Axe 3 Fédérer les étudiants

Ambition 4 : créer des synergies entre enseignement supérieur, recherche, monde économique et innovation,

Axe 1 Favoriser l'insertion professionnelle

Axe 2 Favoriser les liens « science et société » à travers la médiation et la culture scientifique et technique

Axe 3 Accompagner les initiatives d'innovation, de co-construction et de co-recherche

Les orientations du SLESRI de Carcassonne, présentées lors du Comité de pilotage du 11 décembre 2025, ont été adoptées à l'unanimité et ont recueilli l'adhésion des membres. Un comité de suivi veillera à leur mise en œuvre et procèdera à l'actualisation du plan d'actions si nécessaire.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de l'Innovation et de la Vie étudiante (SLESRI), annexé à la présente délibération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter le SLESRI ainsi que toute pièce y afférente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20260129-28816-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/02/2026

Publication : 05/02/2026